

**EKHF** Eidgenössische Kommission für höhere Fachschulen  
**CFES** Commission fédérale des écoles supérieures  
**CFSSS** Commissione federale delle scuole specializzate superiori

# Rapport annuel 2016

## **1. Tâches de la commission**

La composition et les tâches de la Commission fédérale des écoles supérieures (CFES) sont réglementées par les articles 20 et 21 de l'ordonnance concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES). La CFES évalue, à l'intention du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), les plans d'études cadres (PEC), les filières de formation et les études postdiplômes (EPD); elle propose au SEFRI la reconnaissance des PEC, des filières de formation et des EPD. En collaboration avec les cantons, elle contrôle en outre le respect des conditions de reconnaissance, également à l'intention du SEFRI.

## **2. Composition de la commission**

La CFES est composée de 15 représentants des organisations de branches, des écoles, des cantons et de la Confédération; les régions linguistiques et les sexes y sont être représentés équitablement.

La liste des membres se trouve sur le site Internet du SEFRI sous la rubrique «Commission fédérale des écoles supérieures CFES». Au cours de l'année sous revue, les membres ci-après ont été admis à la commission: Geneviève Gassmann (fenaco), Manuela del Torso Merlini (CDIP), Ramona Nobs (SEFRI), Roland Stoll (Swissmechanic) et Fränzi Zimmerli Huber (Savoir Social). Malgré les mutations en personnel, l'esprit de la commission est empreint de respect et axé sur la continuité et la recherche de solutions.

En 2016, le secrétariat de la commission était toujours géré par Evelyne Achour (SEFRI).

Suite à un changement professionnel, le président de la CFES a présenté sa démission pour la fin de l'année sous revue. Lors de sa séance du 5.12.2016, la CFES a élu à l'unanimité Miriam Shergold (hotelleriesuisse) en tant que nouvelle présidente.

## **3. Thèmes clés**

Conformément à la règle, la CFES a majoritairement traité des procédures de reconnaissance de filières de formation et d'études postdiplômes: elle a désigné des experts principaux et des experts ainsi que des personnes de contact compétentes pour les nouvelles procédures de reconnaissance au sein de la CFES, s'est chargée de rapports intermédiaires relatifs aux procédures de reconnaissance et s'est prononcée sur les rapports finaux relatifs à ces procédures, qui ont donné lieu à des recommandations à l'intention du SEFRI.

Les thèmes liés à la politique de la formation n'étaient pas en point de mire pendant l'année sous revue. Le souhait de la CFES de développer un système de gestion de la qualité pour les procédures de reconnaissance n'a pas pu être concrétisé pour des raisons financières.

## 4. Approbation des plans d'études cadres ES

Au cours de l'année sous revue, la CFES a soumis au SEFRI pour approbation les plans d'études cadres révisés suivants: soins infirmiers ES et ambulancier ES.

## 5. Procédures de reconnaissance pour les filières de formation et les études postdiplômes

La CFES propose l'ouverture des procédures de reconnaissance, discute des rapports intermédiaires et, sur la base des rapports d'expert, soumet au SEFRI des recommandations relatives aux procédures de reconnaissance. Les chiffres ci-après donnent un aperçu de la portée quantitative de ces activités:

	Filières de formation	EPD	Total
Recommandations d'ouverture de procédures	34	11	45
Rapports intermédiaires	65	5	70
Rapports finaux (recommandations au SEFRI)	52	10	62

## 6. CFFP

Au mois de décembre, le président de la CFES a présenté les thèmes clés de la CFES à la CFFP.

## 7. Conférence ES (C-ES)

Afin de maintenir l'échange d'informations entre la CFES et la C-ES, le président ou le vice-président de la CFES a assisté à certaines séances de la C-ES.

## 8. Séances

Au cours de l'année sous revue, la CFES a organisé quatre séances. En moyenne, 14 des 15 membres ont participé aux séances. Les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site Internet du SEFRI.

## 9. Remarques finales

J'ai eu l'honneur d'être membre de la CFES dès ses débuts et suis très reconnaissant d'avoir pu participer à la création des nouvelles écoles supérieures et à leur

succès. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux, et notamment mes collègues de la CFES et les représentantes du SEFRI, qui se sont engagés corps et âme en faveur de cet important domaine de la formation professionnelle supérieure. J'adresse mes sincères félicitations à la nouvelle présidente de la CFES, Miriam Shergold, et souhaite qu'elle puisse continuer à traiter les dossiers avec l'élan et la créativité dont elle a fait preuve jusqu'à présent. Je forme tous mes vœux pour l'avenir de la CFES, pour la formation professionnelle supérieure et tout particulièrement pour les écoles supérieures.

6 décembre 2016



Peter Petrin  
Président de la CFES